



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 393

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui faire connaître le contexte et les objectifs de l'audit relatif au centre international d'études pédagogiques effectué par son ministère avec celui des affaires étrangères, dans le cadre du plan de modernisation de l'État.

Texte de la réponse

Deux audits de modernisation concernant les opérateurs de l'État relevant de la mission enseignement scolaire (programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale) sont en cours, dont celui concernant le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national sous tutelle du ministre chargé de l'éducation (audit vague 6 février 2007). Opérateur naturel du ministère de l'éducation nationale à l'international, cet établissement participe à l'ouverture et au rayonnement international du système éducatif français, intervenant principalement dans les secteurs de l'éducation et des langues. Cet établissement a connu ces dernières années un réel développement à la fois de ses missions et de ses ressources. Dans ce contexte, les objectifs de l'audit sont notamment de proposer les mesures permettant de garantir le dynamisme et la bonne santé financière du CIEP (40 % de ressources propres), de suggérer des pistes d'amélioration (structure, organisation, gestion) pour lui permettre de participer au plus grand nombre de projets de coopération en éducation et d'étudier plus globalement toutes les mesures qui seraient de nature à renforcer le positionnement de cet opérateur dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés. L'audit est entré dans sa phase contradictoire en mai 2007, date à laquelle le projet de rapport a été adressé au ministère pour observations. Suite aux observations formulées, le ministère est dans l'attente de la publication du rapport définitif qui devrait intervenir très prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 393

Rubrique : État

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4819

Réponse publiée le : 18 septembre 2007, page 5684